

Image not found or type unknown



Erreur date dans jugement

Par **Yvette38**, le **19/11/2014** à **09:41**

Bonjour,

Dans un jugement rendu par la Cour d'appel figure une erreur sur ma date de naissance, alors qu'ils avaient la photocopie de ma carte d'identité. Il a été noté 7 juin au lieu de 7 février. Le jugement est-il valable ? Que dois-je faire pour rectifier cette erreur ?

Cordialement.

Yvette38